

La filière Handitech manque encore de soutien pour percer

Derrière ce terme se cachent un ensemble de startups œuvrant pour l'inclusion numérique de personnes en situation de handicap. Un écosystème qui a posé les premiers jalons de sa structuration, non sans mal.

Temps de lecture : minute

1 janvier 2020

Republication de février 2019

Le 24 mars 2018 est une date marquante pour la Handitech. Ce jour-là se tient le premier Tech for Handicap Forum à Station F. L'évènement organisé par le Syntec Numérique avec le concours d'acteurs institutionnels (APHPP, la French Tech, Bpifrance) nourrit à l'époque l'ambition de fédérer les membres d'un écosystème encore balbutiant. L'évènement regroupe une quarantaine de startups proposant des solutions numériques pour l'inclusion de personnes en situation de handicap.

Point d'orgue de ce rassemblement, la présentation d'un rapport de filière, principalement élaboré par des entrepreneurs. Le document, notamment remis au Premier ministre et à la secrétaire d'État au handicap, dresse un état des lieux du secteur et formule bon nombre de propositions. L'objectif ? Peser sur les pouvoirs publics pour lever les difficultés rencontrées par les dirigeants de la Handitech. Souvent de jeunes startuppeurs, à la tête de petites structures, en early stage pour certains : "*Des entreprises partent au tapis avec des produits fonctionnels parce qu'il n'y a pas de débat de structuration de l'écosystème. Huit structures sur dix font faillite*", alerte Corentin

Voiseux, Directeur Général d'Hypra, jeune pousse commercialisant des ordinateurs prêts à l'emploi à destination des déficients visuels. Il préside le groupe de travail "Handicap et numérique", auteur du rapport.

Un enjeu de filière économique

Le taux de mortalité des jeunes pousses du domaine semble plus important que dans d'autres secteurs d'activité de l'économie numérique. Pour illustrer son propos, le dirigeant cite pour exemple Leka. Entreprise conceptrice d'un petit robot dont le but était d'offrir une autonomie pour les enfants autistes et déficients. Malgré une belle couverture médiatique et présentée comme une réussite de la filière, la société se trouve aujourd'hui en redressement judiciaire. " *Aujourd'hui, 40% des aides techniques vendues par les startups de la Handitech ne sont jamais utilisées. Soit parce que la préconisation n'est pas bonne, soit parce qu'il manque l'accompagnement nécessaire, ce qui aboutit à un défaut d'appropriation* ", poursuit-il. Bref, près d'un an après le Tech for Handicap Forum, la filière se consolide à petit pas, mais manque encore cruellement d'une réelle politique nationale inclusive.

Un constat partagé par Sarah Cherruault-Anouge, aussi co-auteure du rapport. La CEO d'Auticiel, entreprise élaborant des solutions sur tablettes pour les personnes souffrant de handicaps cognitifs, cerne le principal enjeu pour l'écosystème. " *Aujourd'hui c'est l'acculturation du politique sur le terme de HandiTech* ". Elle confesse vouloir rassembler les entrepreneurs sur un enjeu de filière économique pour répondre à leur besoin de développement : travailler sur le financement des solutions, la prise en charge, la reconnaissance, la labellisation, ou encore la représentation auprès des institutions. Avant de poursuivre et de préciser qu'" *on a besoin que l'État suive les recommandations de l'OMS et qu'il se saisisse de ce sujet des aides techniques numériques* ". Selon l'entrepreneure, c'est à cette condition que les jeunes pousses du secteur pourront procéder à un changement d'échelle.

Une filière motrice de l'innovation

En parallèle, d'autres initiatives se mettent en place pour favoriser la branche. C'est le cas des Handitech Trophy, dont la seconde édition s'est tenue en novembre 2018. Créés à l'initiative de Job in Live et Bpifrance, cette manifestation a, elle aussi, pour but de mettre en lumière des projets inclusifs et valoriser la technologie au service du handicap. À l'image de Dessintey, prix coup de coeur de la dernière édition. La startup fondée en 2017, produit l'IVS3, un générateur d'illusions visuelles basé sur la thérapie miroir et stimulant la plasticité cérébrale. Le but ? Pouvoir travailler la motricité de patients victimes d'AVC, principale source de handicap en France, " avec comme première conséquence la perte d'autonomie, en particulier pour le membre supérieur, la main ou le bras, qui nous permettent de réaliser les gestes de la vie quotidienne ", glisse Nicolas Fournier, CEO de la structure.

L'innovation est née au départ par l'idée du professeur Giroux, chef du service de rééducation adulte au CHU de Saint-Etienne, cofondateur de la jeune pousse. Il découvre ce principe de thérapie miroir consistant à leurrer le cerveau pour lui faire croire qu'un bras paralysé est capable de bouger. La technologie repose sur un système de caméra et d'écran, couplé par un travail approfondi avec des designers. L'IVS 3 comprend un logiciel et un assistant augmenté, venant proposer des programmes de soins adaptés à la déficience du patient. " On filme les mouvements du bras qui est valide, le logiciel inverse l'image à l'écran et la superpose sur le membre handicapé. Le patient a vraiment l'illusion que son bras paralysé bouge " note le chef d'entreprise. Plusieurs années de R&D furent nécessaires au déploiement du produit.

La startup est aujourd'hui parvenue à industrialiser cette solution. Elle équipe des centres de rééducation en Île de France, à Bordeaux, Lyon, Angers, Saint Nazaire et Saint-Etienne. Au total, une vingtaine de dispositifs sont d'ores et déjà déployés dans des hôpitaux, dont deux en

Suisse. Les dirigeants boucleront dans les prochaines semaines une levée de fonds d'un million d'euros. Avec deux finalités : accélérer le développement international et structurer l'équipe R&D pour enrichir la gamme, par le biais de recrutements.

Issu du monde de l'industrie, Nicolas Fournier se trouve bien placé pour évoquer les écueils pour entreprendre dans la Handitech. "*Il existe des sujets plus complexes que dans l'entrepreneuriat classique. L'accès au marché, plus long, nécessite une caution scientifique et médicale. C'est impératif*", évalue-t-il. Le dirigeant mentionne aussi l'aspect réglementaire, notamment au niveau de normes exigeantes et chronophages. Enfin la recherche de financement relève parfois du sacerdoce. "*Le domaine de la santé demeure évasif pour beaucoup d'investisseurs, cela fait peur et reste un monde de spécialiste*". Soit autant de défis à relever pour poursuivre la structuration d'un écosystème des plus innovants, et des plus nécessaires.